



ZESUMME
SI MIR
STAARK
EE FIR ALL,
ALL FIR EEN.



1/4



V 1.0.FCBrouch / 2025

1. Les valeurs du club

Nos comportements découlent de nos valeurs. Ne les oublions pas.

- Éthique;
- Respect, courtoisie, politesse, convivialité et fair-play;
- Motivation, ponctualité et assiduité;
- Solidarité, tolérance, égalité, équité;
- Engagement, implication et persévérance;
- Plaisir et amour du jeu et de la pratique sportive.



2. Les responsabilités

2.1 Les responsabilités de tous les membres du club

- Respecter les valeurs du club;
- Être cordial avec tout le monde, être maître de soi, refuser toute violence, exclure toute forme de discrimination;
- Être assidu, ponctuel et prévenir en cas d'empêchement;
- Respecter la politique sportive du club;
- Ne pas communiquer une mauvaise image du club;



2.2 Les responsabilités des joueurs

- Être exemplaire, loyal et tolérant;
- Refuser toute forme de tricherie;
- Respecter les décisions des arbitres ;
- Respecter ses adversaires et leur intégrité physique, ses partenaires et le club;
- Accepter la victoire avec modestie et reconnaître la supériorité de ses adversaires dans la défaite;
- Respecter les décisions et les choix de l'entraîneur;
- S'équiper de chaussures adaptées à la pratique du football et de protégé-tibias;



Affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football depuis 1960 - RCS F.C. Brouch a.s.b.l. F2734

Adresse Courrier : FC Brouch rue de Buschdorf 1 L-8710 Boevange-Attert Tél.: (+352) 621 316 542

Terrain : Stade „Feidt Frères“ E-Mail: fcbrouch_secretariat@pt.lu / secretariat@fcbgest.com Internet: jk-fcbrouch.lu

FCB-Compte BGLLLULL : LU98 0030 5419 1106 0000 CJ-Compte BGLLLULL : LU54 0030 5419 3328 0000





- Se vêtir selon les recommandations des entraîneurs;
- Respecter le matériel, aider à ranger le matériel après les entraînements;
- Respecter la propreté des vestiaires et retirer ses chaussures avant d'y rentrer après un match ou un entraînement;
- Ne pas manger dans les vestiaires;
- Porter haut les couleurs du club;
- Garder à l'esprit que le sport reste avant tout un jeu;
- Essayer d'adopter une hygiène de vie de sportif, je me couche tôt avant un match, je mange équilibré;
- Communiquer en cas de problème;

2.3 Les responsabilités des parents

- Faire respecter cette charte de bonne conduite à son enfant.
Les enfants nous copient ...
- S'investir dans la pratique sportive de son enfant, participer aux déplacements ou le faire accompagner;
- Effectuer dans les meilleurs délais les formalités demandées par le club pour l'obtention/ renouvellement de la licence.
- Respecter les horaires d'entraînements et les convocations aux rencontres notifiées;
- Prévenir de toute absence ou retard aux entraînements et aux matches;
- Ne pas pénétrer dans les vestiaires à l'exception des catégories bambinis.
- Récupérer son enfant aux heures indiquées;
- Ne jamais déposer son enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un entraîneur;
- Encourager l'équipe de son enfant lors des matches ;
- Ne pas intervenir dans les décisions des entraîneurs ;
- Échanger, dialoguer et exposer cordialement les éventuels problèmes rencontrés;
- Respecter les autres parents, arbitres, les adversaires, les spectateurs, les entraîneurs et les dirigeants;
- Relativiser les enjeux des rencontres.



2.4 Les responsabilités des entraîneurs

- Respecter les valeurs du club et faire respecter la charte de bonne conduite aux joueurs;
- Respecter les joueurs, les parents, les autres entraîneurs et dirigeants;
- Respecter et faire respecter les règles du jeu ;
- Développer l'esprit d'équipe et sportif;
- Informer les joueurs et parents des convocations aux matches et tournois;
- Informer les joueurs, parents, coordinateur en cas d'empêchement et prévoir son remplacement en cas d'absence;
- Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toute circonstance;
- Prendre en charge tout joueur, et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son



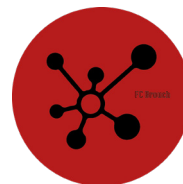


niveau de jeu;

- Accueillir lors des compétitions les joueurs et dirigeants adverses, l'arbitre, dans un esprit loyal et Fairplay;
- Faire respecter et respecter le matériel et les installations mis à disposition;
- Ne pas permettre la dégradation volontaire des équipements (chaussettes par exemple);
- Veiller au rangement et à la propreté des locaux;
- Ne jamais laisser un enfant seul;
- Accueillir les parents et écouter leurs doléances;
- Lorsque les parents deviennent occasionnellement entraîneur ou dirigeant, considérer son enfant comme un autre joueur;
- Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.

2.5 Les responsabilités des dirigeants

- Communiquer cordialement avec les joueurs, parents et entraîneurs;
- Tenir informé de tout changement opéré dans le club;
- Accueillir dans de bonnes conditions les arbitres et les adversaires lors des rencontres;
- Véhiculer et partager les valeurs du club;
- Proposer des équipements aux joueurs;
- Participer aux diverses réunions et manifestations ;
- Communiquer cordialement sur les problèmes rencontrés.



3. Les droits et devoirs

Il n'y a pas que des règles de vie à respecter, chacun a des droits et des devoirs en tant que membre du club.

3.1 Droits

- Bénéficier d'entraînements réguliers et de qualité;
- Bénéficier d'infrastructure et d'équipements en bon état;
- Être respecté par le dirigeant, les entraîneurs, les parents, les joueurs et les partenaires du club;
- Bénéficier des équipements du club pour les matches;
- Être inclus et ne subir aucune forme de discrimination;



Affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football depuis 1960 - RCS F.C. Brouch a.s.b.l. F2734

Adresse Courrier : FC Brouch rue de Buschdorf 1 L-8710 Boevange-Attert Tél.: (+352) 621 316 542

Terrain : Stade „Feidt Frères“ E-Mail: fcbrouch_secretariat@pt.lu / secretariat@fcbgest.com Internet: jk-fcbrouch.lu

FCB-Compte BG L L L L L : LU98 0030 5419 1106 0000 CJ-Compte BG L L L L L : LU54 0030 5419 3328 0000



ZESUMME
SI MIR
STAARK
EE FIR ALL,
ALL FIR EEN.

4/4

3.2 Devoirs

- Régler sa cotisation dans les temps impartis pour prétendre au droit de pratiquer ;
- Respecter le dirigeant, les arbitres, les entraîneurs, les joueurs, les parents, les partenaires et les adversaires ;
- Respecter les horaires définis pour les entraînements et les rencontres ;
- S'entraîner régulièrement durant la saison ;
- Maîtriser son comportement lors des entraînements et des rencontres ;
- Prendre sa douche après les entraînements et matchs ;
- Respecter les tenues mises à disposition pour les matchs et ne pas les dégrader volontairement ;
- Respecter le matériel et la propreté des vestiaires ;
- Se vêtir de sa tenue FC Brouch (jogging) lors de toute compétition ;
- Promouvoir une bonne image du club et incarner les valeurs du club lors des rencontres.



4. Les sanctions disciplinaires possibles

Pour tout manquement au respect des valeurs, des règles de vie ou des devoirs, le club se verra dans l'obligation de sanctionner.

- Rappel à l'ordre verbalement ;
- Exclusion d'un entraînement ;
- Exclusion des entraînements sur un temps défini ;
- Mise en garde écrite aux entraîneurs, aux joueurs ou aux parents pour les mineurs ;
- Suspension pour une ou plusieurs rencontres ;
- Exclusion du club prononcée par le Comité ;
- Remboursement de tout équipement dégradé volontairement ;
- Le club ne prendra pas en charge le paiement des cartons pour contestation, actes de violence et faute grave. En recevant cette charte, le joueur s'engage à rembourser dans les meilleurs délais le club pour les motifs précités.



Affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football depuis 1960 - RCS F.C. Brouch a.s.b.l. F2734

Adresse Courrier : FC Brouch rue de Buschdorf 1 L-8710 Boevange-Attart Tél.: (+352) 621 316 542

Terrain : Stade „Feidt Frères“ E-Mail: fcbrouch_secretariat@pt.lu / secretariat@fcbgest.com Internet: jk-fcbrouch.lu

FCB-Compte BGLLULL : LU98 0030 5419 1106 0000 CJ-Compte BGLLULL : LU54 0030 5419 3328 0000